

## Description

### Pourquoi basculer ?

Votre site connaît un succès grandissant et génère plus de trafic ? Vous n'avez plus assez de place pour stocker tous vos fichiers ? Chez OVH, vous pouvez facilement passer d'une offre mutualisée à une autre.

Ce changement est gratuit, vous ne payez que la valeur du nouvel hébergement (sans perdre ce que vous avez déjà payé).

Si vous souhaitez changer d'hébergement, et que vous avez un doute sur l'hébergement à prendre, nous vous invitons à contacter notre service commercial au **08 203 203 63** ou par email via le guide ContacterLeSupport.

### Les conditions nécessaires

Pour basculer, vous devez :

- Avoir un hébergement mutualisé.
- Etre le contact administrateur (Nic Admin).

### Ce qui faut savoir

- **Vous n'avez plus à vous soucier du transfert des données FTP.** Ces fichiers sont automatiquement associés à votre nouvel hébergement, cependant attention l'espace anonyme (FTP2) et l'espace audio (Real) seront supprimés car ce sont des options qui n'existent plus sur les nouvelles offres.
- **Le délais de rétractation n'est plus possible.** En effet la manipulation se faisant automatiquement le délais de rétractation pour tout remboursement n'est pas applicable
- **Les bases de données SQL sont conservées et restent accessibles depuis votre nouvel hébergement.**

- **La modification peut prendre quelques heures** pour que tout soit opérationnel sur le nouvel hébergement.
- **Les jours restants sur votre hébergement actuel sont crédités sur votre nouvel hébergement**, proportionnellement à la différence tarifaire entre les offres.
- **Vos adresses email ne sont pas supprimées**, vous n'avez donc pas à vous en préoccuper.
- **Les sous-domaines et multi-domaines sont conservés.**
- **Vous gardez l'adresse ip de votre ancien hébergement.**
- **Les domaines non principaux de l'hébergement ne seront plus considérés en tant que freedom dans le cas de basculement d'une ancienne offre vers une nouvelle offre.**
- **Attention perte des données uniquement dans le cas du basculement à partir d'un 20GP**

Ainsi, par défaut vous n'avez rien à transférer au niveau FTP/SQL pour que votre site reste actif après le basculement !

## Procédure

### Commander votre nouvelle offre

Il s'agit ensuite de commander votre nouvel hébergement. Vous pouvez effectuer cette opération :

- Dans votre Manager (recommandé)
- Dans la section hébergement du domaine principal, cliquez sur l'option ?Changer d'offre d'hébergement? en bas de page:

- Sélectionnez votre nouvel hébergement dans la liste déroulante, ainsi que la durée de renouvellement (disponible selon offre), puis validez:
- Enfin un message vous informe que le bon de commande a été créé. Vous pouvez y accéder directement en cliquant sur le lien présent, et il est également envoyé sur votre adresse email de contact.
- Si votre hébergement actuel n'était pas encore expiré, les jours restants seront crédités en temps supplémentaire sur votre nouvelle offre.

Votre manager Ovh